

LE MADAWASKA

CINQ SOUS LE NUMERO

Edmundston, N.-B., 20 DECEMBRE, 1928.

QUINZIEME ANNEE No. 51.

Un Joyeux Noel A Tous Nos Lecteurs & Annonceurs

LA TAXE SUR LA GAZOLINE EST PORTEE A CINQ SOUS PAR GALLON

Cette augmentation entrera en force au 1er janvier 1929. — Le coût des licences d'automobiles sera réduit de 15 p.c., et le prix d'un dollar pour les licences sera enlevé.

L'hon. D. A. Stewart, ministre des Travaux Publics de la province, a annoncé à la fin de la semaine dernière que la taxe sur la gazoline qui est actuellement de trois sous par gallon, sera portée à cinq sous. C'est le résultat d'un bill présenté à la dernière session à cet effet et, autorisé la semaine dernière par un ordre-encasement.

Par contre, le coût des licences pour les automobiles sera abaissé de 15 pour cent, et contrebalancera dans certains cas l'augmentation sur la gazoline, pour les automobilistes de la province, et ainsi les touristes contribueront davantage aux revenus de la province, et conséquemment à défrayer les dépenses d'entretien des routes.

Avec la présente réduction, le coût des licences aura diminué de 25 pour cent; en 1927 il y eut une réduction de 10 pour cent. Notre province est la dernière des provinces de l'Est à mettre la taxe sur la gazoline à cinq sous, la Nouvelle-Ecosse, l'Île-du-Prince-Edouard, Québec et Ontario l'ayant adoptée déjà.

La somme d'un dollar que les propriétaires d'automobiles avaient à payer pour les licences sera également abolie, à partir du 1er janvier prochain.

LA GARDE-MALADE DE LA CROIX-ROUGE

On nous prie d'annoncer que la garde-malade de la Croix-Rouge sera en service de 9 heures du matin à 5 heures de l'après-midi. Pour les cas de maternité, elle répondra aux appels en tout temps du jour ou de la nuit.

On nous prie de faire remarquer également que les personnes qui en ont les moyens, devront indemniser la garde-malade pour ses services en se basant sur le plus possible sur les taux suivants: 50 sous par visite pour traitements et bains; \$5.00 pour les cas de maternité et visites subséquentes; les visites pour donner des renseignements et conseils sont gratuites.

UN NOUVEAU COMMERCE EN VILLE

La confection des bonbons au Café Montmartre sous la direction d'un expert confiseur.

Il nous plaît d'attirer l'attention des lecteurs sur une nouvelle industrie qui vient de s'implanter en ville. Si elle n'est pas considérable à ses débuts, elle n'en est pas moins attrayante et particulièrement intéressante pour la saison des Fêtes. Ce nouveau commerce consiste dans la confection de bonbons de différentes sortes et certains chocolats.

C'est la direction du Café Montmartre qui en a pris l'initiative et depuis quelques jours les passants peuvent voir dans la vitrine de nouvelles sortes de bonbons.

Ce travail est sous la direction d'un confiseur expert de Montréal et l'installation est des plus modernes. C'est l'intention de confectionner sous peu les différents chocolats.

LE SENATEUR FELIX HEBERT

Monsieur Félix Hébert, sénateur pour l'Etat du Rhode-Island, le premier Américain d'origine canadienne qui ait l'honneur de faire partie du Sénat aux Etats-Unis, était de passage à Québec, mercredi de cette semaine.

L'HOPITAL DE CLAIR REÇOIT UN DON

Il permet l'ameublement de la salle semi-privée des dames. — Récentes activités à l'hôpital.

Clair, N.-B. (D.N.C.) — A la longue liste des donateurs à l'hôpital de la Croix-Rouge nous devons ajouter le nom de M. Alfred Levesque qui a contribué le beau montant de \$100. Cett esomme permet l'ameublement de la salle semi-privée pour les dames, et portera désormais le nom de son généreux donateur.

Depuis l'ouverture de l'hôpital, il y eut déjà sept opérations majeures parmi lesquelles une très sérieuse et très difficile. Toutes ont été un succès.

Mme Jules Pelletier de Lac-Baker, qui a subi une sérieuse opération, est en bonne voie de guérison et retournera bientôt chez elle.

M. Onésime Bouchard, rentier, est retourné chez sa fille Mme Victor Michaud pour y passer les Fêtes.

M. A. Marmen employé au service des bagages sur le chemin de fer Témiscouata est assez gravement malade à l'hôpital de la Croix-Rouge.

M. Adam Thibault de St-Paul de la Croix, P.Q., victime d'un récent accident, est sous traitement à l'hôpital dans la salle Fraser.

SENATEUR



L'hon. Walter E. FOSTER de Saint-Jean, N.-B., qui vient d'être nommé sénateur pour succéder à feu l'hon. G. G. King.

BLESSE DANS UN MOULIN A SCIE AU LAC THIBAUT

Un pénible accident est arrivé ces jours derniers à M. Adolphe Marquis de Lac-Thibault alors qu'il travaillait dans un moulin à scie.

La victime eut le talon tranché jusqu'à la jambe par une scie qui levait dans le plancher et qui fonctionna juste au moment où Marquis passait à cet endroit. L'hémorragie abondante qui causa cette blessure faillit amener la mort de la victime. Conduit d'urgence à l'hôpital de la Croix-Rouge de Clair, le blessé reçut les soins nécessaires et il est, nous dit-on, maintenant en bon chemin de guérison.

LISEZ ET FAITES LIRE "LE MADAWASKA"

LE GOUVERNEMENT ETUDE LES PROBLEMES AGRICOLES

Un comité chargé d'étudier les conditions agricoles de la province fait des recommandations. — On demande le renvoi du sous-ministre d'Agriculture.

Un comité composé de cultivateurs et d'hommes d'affaires, chargé d'étudier les conditions agricoles dans la province, s'est présenté devant les membres du cabinet provincial en session à St-Jean la semaine dernière. M. L. W. Smith, ex-président de la Chambre de Commerce de St-Jean, présidait la délégation.

Le comité a présenté plusieurs recommandations que nous énumérerons plus pas et a demandé entr'autre chose la destitution du présent sous-ministre d'Agriculture. Plusieurs accusations spécifiques ont été faites contre cet officier du département d'Agriculture attestant qu'au lieu de poursuivre une politique d'avancement, il avait été dans bien des cas un obstacle au progrès.

Le premier ministre Baxter et l'hon. M. Smith, ministre d'Agriculture, ont déclaré qu'après le changement d'administration, aucun sous-ministre n'avait été désigné, et que le présent gouvernement s'efforçait de tenir l'esprit de parti politique en dehors de l'administration du département de l'Agriculture. M. Baxter déclara qu'aucun officier ne serait toléré après les accusations faites par le comité, si celles-ci sont maintenues.

Voici les recommandations du comité:

1. Augmentation du subside provincial pour l'agriculture.

2. Une meilleure place pour l'industrie agricole dans les activités de la province.

3. Un plus grand nombre d'instructeurs au département d'Agriculture avec un salaire pouvant attirer et retenir les personnes qualifiées.

4. La nomination d'un directeur de Ventes en coopération.

5. La nomination d'un plus grand nombre d'agronomes de district; coopération de ces derniers avec les conseils municipaux et nomination d'un directeur des agronomes; cours abrégés annuels pour les agronomes de districts.

6. Encouragement à l'élevage du mouton. Subsidés pour enrayer les maladies des moutons et encourager l'érection des clôtures.

7. Appréciation pour le travail de l'horticulteur provincial M. Turney, dans la culture des pommes; mais plus d'attention à la culture des petits fruits, par la nomination d'un spécialiste dans cette branche.

8. Promouvoir l'industrie de la mise en conserve.

9. Coopération des officiers du département avec la British Canadian Packing.

10. Une campagne d'éducation plus intense pour promouvoir l'élevage de la volaille.

11. La mise en pratique de l'Acte des Prêts aux fermiers.

12. Encouragement à la culture des choix de Saan comme aliment pour le bétail et pour l'exportation.

13. Une plus grande production de miel.

14. L'établissement d'un territoire exempt de tuberculose bovine dans le comté de York et les alentours.

En réponse aux demandes du comité, le premier ministre M. Baxter déclara qu'il a toujours souhaité le jour où les gouvernements pourraient donner à l'agriculture toute l'attention nécessaire et surtout l'argent requis. Il a confiance que le temps viendra bientôt, avec l'augmentation des revenus de la province, où le département d'agriculture recevra sa large part des subsides annuels.

Au cours de ses remarques

L'ETAT DE SANTE DE SA MAJESTE GEORGE V EST PLUS RASSURANT

DES CONDITIONS INACCEPTABLES

Les organisateurs du hockey en ville ne peuvent accepter les conditions faites par le propriétaire de la patinoire. — N'y a-t-il pas bientôt une organisation qui dotera notre ville d'une patinoire moderne?

A une assemblée des amateurs du jeu de hockey de notre ville, tenue dimanche dernier à l'Hôtel de Ville, M. Léonard Albert représentant l'équipe Bachelor, et M. Harry Jessome représentant le club Tigers, ont rencontré le propriétaire de la patinoire Michaud pour s'enquérir des conditions qu'il ferait pour jouer sur sa patinoire.

Voici ces conditions: chaque joueur devra acheter un billet de saison valant \$4.00; la lumière et l'eau devront être fournis gratuitement au propriétaire; les clubs devront payer les dépenses nécessaires pour agrandir la patinoire d'environ dix pieds; une seule pratique par semaine, de dix heures et demi du soir; la moitié des recettes brutes aux parties de hockey.

Il va sans dire que ces conditions ne furent pas acceptées par les organisateurs, et il n'y aura ainsi pas de jeu de hockey cet hiver. Il est temps que quelque organisation songe à doter notre ville d'une patinoire moderne. Notre population est assez nombreuse pour que la proposition soit payante; de plus un tel projet est nécessaire pour la distraction et l'amusement de notre jeunesse.

NOUVEAU DIRECTEUR

Il nous fait plaisir d'apprendre à nos lecteurs que M. Archibald Fraser, président de Fraser Companies Limited, propriétaires des usines à pulpe et à papier en notre ville, a été récemment élu directeur de la Banque Royale du Canada.

LES ACTIVITES DE LA COUR

—Deux personnes ont été condamnées pour ivresse ces jours derniers et ont dû payer, amendes régulières. Une autre, pour avoir été de la boisson en sa possession dans un restaurant, a été condamnée à \$10.00 d'amende.

—Une petite fille de 12 ans qui avait la manie de voler les saucisses, a comparu devant le magistrat et fut condamnée à trois ans de réclusion au Bon Pasteur. Son dernier exploit consistait à avoir volé une saucisse contenant treize piastres. Le shérif Bellefleur l'a conduit ce matin à St-Jean.

—La semaine dernière le juge Carleton a rendu jugement dans les causes de Willie Bird, Rosignol de St-Hilaire et Bruno Loforest de Grand-Sault. Les jugements du magistrat de Grand-Sault ont été renversés.

L'hon. M. Smith a déclaré qu'il ne serait pas sage de faire aucun changement dans la position du sous-ministre de son département, de crainte de donner l'impression que l'on fait de la politique avec l'agriculture, ce qui nuirait au progrès agricole en général. C'est pourquoi il n'est pas en faveur d'un tel changement.

ANNIVERSAIRE

LA BANQUE BARCLAY VIENT AU CANADA

La banque Barclay, d'Angleterre, s'adressera au Parlement canadien pour lui demander de fonder une succursale à Montréal, avec un capital de \$500,000. La "Gazette Officielle" du Canada contient un avis public à cet effet.

LA SESSIN FEDERALE

Ottawa, 17.—On s'attend à ce que la session fédérale s'ouvre le 31 janvier ou le 7 février. Les crédits des différents ministères sont en bonne voie de préparation. On s'attend à ce que le ministre des postes demande au parlement au moins un million de dollars pour son service postal aérien.

LA BANQUE BARCLAY VIENT AU CANADA

La banque Barclay, d'Angleterre, s'adressera au Parlement canadien pour lui demander de fonder une succursale à Montréal, avec un capital de \$500,000. La "Gazette Officielle" du Canada contient un avis public à cet effet.

LA BANQUE BARCLAY VIENT AU CANADA

La banque Barclay, d'Angleterre, s'adressera au Parlement canadien pour lui demander de fonder une succursale à Montréal, avec un capital de \$500,000. La "Gazette Officielle" du Canada contient un avis public à cet effet.

LA BANQUE BARCLAY VIENT AU CANADA

La banque Barclay, d'Angleterre, s'adressera au Parlement canadien pour lui demander de fonder une succursale à Montréal, avec un capital de \$500,000. La "Gazette Officielle" du Canada contient un avis public à cet effet.

LA BANQUE BARCLAY VIENT AU CANADA

La banque Barclay, d'Angleterre, s'adressera au Parlement canadien pour lui demander de fonder une succursale à Montréal, avec un capital de \$500,000. La "Gazette Officielle" du Canada contient un avis public à cet effet.

LA BANQUE BARCLAY VIENT AU CANADA

La banque Barclay, d'Angleterre, s'adressera au Parlement canadien pour lui demander de fonder une succursale à Montréal, avec un capital de \$500,000. La "Gazette Officielle" du Canada contient un avis public à cet effet.

LA BANQUE BARCLAY VIENT AU CANADA

La banque Barclay, d'Angleterre, s'adressera au Parlement canadien pour lui demander de fonder une succursale à Montréal, avec un capital de \$500,000. La "Gazette Officielle" du Canada contient un avis public à cet effet.

LA BANQUE BARCLAY VIENT AU CANADA

La banque Barclay, d'Angleterre, s'adressera au Parlement canadien pour lui demander de fonder une succursale à Montréal, avec un capital de \$500,000. La "Gazette Officielle" du Canada contient un avis public à cet effet.

LA BANQUE BARCLAY VIENT AU CANADA

La banque Barclay, d'Angleterre, s'adressera au Parlement canadien pour lui demander de fonder une succursale à Montréal, avec un capital de \$500,000. La "Gazette Officielle" du Canada contient un avis public à cet effet.

PETITES NOUVELLES D'UN PEU PARTOUT

UN DEFICIT

Fredericton, N.-B., 24.—Le déficit du pouvoir électrique de Mashquash pour l'année fiscale qui s'est terminée le 31 octobre 1928 a été de \$32,820.83. L'année précédente, il était de \$34,421.20. La Commission a vendu 26,053,900 k. w. heures à ses clients. L'année précédente elle avait vendu 22,842,500 k. w. heures.

UN DEFICIT

Fredericton, N.-B., 24.—Le déficit du pouvoir électrique de Mashquash pour l'année fiscale qui s'est terminée le 31 octobre 1928 a été de \$32,820.83. L'année précédente, il était de \$34,421.20. La Commission a vendu 26,053,900 k. w. heures à ses clients. L'année précédente elle avait vendu 22,842,500 k. w. heures.

UN DEFICIT

Fredericton, N.-B., 24.—Le déficit du pouvoir électrique de Mashquash pour l'année fiscale qui s'est terminée le 31 octobre 1928 a été de \$32,820.83. L'année précédente, il était de \$34,421.20. La Commission a vendu 26,053,900 k. w. heures à ses clients. L'année précédente elle avait vendu 22,842,500 k. w. heures.

UN DEFICIT

Fredericton, N.-B., 24.—Le déficit du pouvoir électrique de Mashquash pour l'année fiscale qui s'est terminée le 31 octobre 1928 a été de \$32,820.83. L'année précédente, il était de \$34,421.20. La Commission a vendu 26,053,900 k. w. heures à ses clients. L'année précédente elle avait vendu 22,842,500 k. w. heures.

UN DEFICIT

Fredericton, N.-B., 24.—Le déficit du pouvoir électrique de Mashquash pour l'année fiscale qui s'est terminée le 31 octobre 1928 a été de \$32,820.83. L'année précédente, il était de \$34,421.20. La Commission a vendu 26,053,900 k. w. heures à ses clients. L'année précédente elle avait vendu 22,842,500 k. w. heures.

UN DEFICIT

Fredericton, N.-B., 24.—Le déficit du pouvoir électrique de Mashquash pour l'année fiscale qui s'est terminée le 31 octobre 1928 a été de \$32,820.83. L'année précédente, il était de \$34,421.20. La Commission a vendu 26,053,900 k. w. heures à ses clients. L'année précédente elle avait vendu 22,842,500 k. w. heures.

UN DEFICIT

Fredericton, N.-B., 24.—Le déficit du pouvoir électrique de Mashquash pour l'année fiscale qui s'est terminée le 31 octobre 1928 a été de \$32,820.83. L'année précédente, il était de \$34,421.20. La Commission a vendu 26,053,900 k. w. heures à ses clients. L'année précédente elle avait vendu 22,842,500 k. w. heures.

UN DEFICIT

Fredericton, N.-B., 24.—Le déficit du pouvoir électrique de Mashquash pour l'année fiscale qui s'est terminée le 31 octobre 1928 a été de \$32,820.83. L'année précédente, il était de \$34,421.20. La Commission a vendu 26,053,900 k. w. heures à ses clients. L'année précédente elle avait vendu 22,842,500 k. w. heures.

UN DEFICIT

Fredericton, N.-B., 24.—Le déficit du pouvoir électrique de Mashquash pour l'année fiscale qui s'est terminée le 31 octobre 1928 a été de \$32,820.83. L'année précédente, il était de \$34,421.20. La Commission a vendu 26,053,900 k. w. heures à ses clients. L'année précédente elle avait vendu 22,842,500 k. w. heures.

UN DEFICIT

Fredericton, N.-B., 24.—Le déficit du pouvoir électrique de Mashquash pour l'année fiscale qui s'est terminée le 31 octobre 1928 a été de \$32,820.83. L'année précédente, il était de \$34,421.20. La Commission a vendu 26,053,900 k. w. heures à ses clients. L'année précédente elle avait vendu 22,842,500 k. w. heures.

UN DEFICIT

Fredericton, N.-B., 24.—Le déficit du pouvoir électrique de Mashquash pour l'année fiscale qui s'est terminée le 31 octobre 1928 a été de \$32,820.83. L'année précédente, il était de \$34,421.20. La Commission a vendu 26,053,900 k. w. heures à ses clients. L'année précédente elle avait vendu 22,842,500 k. w. heures.